



Appel de la conférence régionale de l'URIF CGT

Métropole du Grand Paris un enjeu revendicatif pour les salariés en Ile-de-France

La conférence régionale de l'URIF CGT, réunie les 17, 18 et 19 janvier 2018, a, conformément à son ordre du jour, abordé les conséquences de la mise en place de la Métropole du Grand Paris avec sa création au 1^{er} janvier 2016.

Ces aménagements institutionnels basés sur la concurrence entre les territoires en France comme au niveau mondial répond à la volonté du patronat de mettre les territoires en correspondance avec la phase actuelle du capitalisme, d'une économie financiarisée et mondialisée.

Le président de la république s'apprête à annoncer la suppression des départements, décision qui, si elle parvenait à s'appliquer, serait lourde de conséquences tant pour la démocratie que pour les services publics et l'activité économique.

La Conférence CGT de l' Union régionale Ile de France affirme que la Métropole signifie une attaque sans précédent contre les services publics et le statut des fonctionnaires, que l'accentuation de la réforme territoriale accélérerait les regroupements hospitaliers à travers les Groupements hospitaliers de territoires (GHT), la fermeture des petites structures, l'éloignement de l'accès aux soins pour les citoyens ; que la suppression des départements menace l'existence même de certains services publics et sociaux (PMI, centres de santé, action sociale, aide sociale à l'enfance...) ; que la mise en place de la Métropole se traduirait par une accentuation de la privatisation des réseaux de transports. La concentration de l'activité économique sur les pôles de compétitivité accélérerait la casse de l'industrie, l'avenir de milliers d'emploi et donc les inégalités sociales et territoriales.

Sur cette base, la conférence régionale affirme qu'il faut continuer et amplifier la mobilisation, dans l'unité :

- contre la mise en place d'une Métropole du Grand Paris au service du capital,
- pour le maintien des départements,
- pour la défense et l'amélioration de tous les services publics et leurs emplois,
- pour l'amélioration des réseaux de transports,
- pour le retour des financements d'Etat nécessaires au bon fonctionnement des services utiles aux populations.
- pour continuer et amplifier nos campagnes pour le maintien et le développement des sites industriels en Ile de France.

La conférence régionale s'engage dans la réussite de toutes les dates de mobilisation : 06 février conférence territoriale alternative à Créteil, 7 février mobilisations unitaires dans les départements, et le 08 février en convergence des enjeux de services publics avec les cheminots et les personnels de l'énergie.

Elle s'engage à travailler à la réussite de l'action décidée le jour où E. Macron s'exprimera sur l'avenir de la MGP.

Fait à Montreuil le 19 janvier 2018